

AJAC ou redoublement ?

Par **Simak**, le **27/04/2011** à **11:22**

Bonjour,

Je suis étudiant en L2 en région parisienne. J'avais pas mal réussi ma première année (sans me tuer au travail) en terminant avec une moyenne de 12 au second semestre. Mais cette année ça ne va plus du tout, 9 au premier semestre et pour le second je viens d'avoir mes notes de partiel blanc qui sont tout bonnement ... catastrophiques.

Seulement je pense pouvoir m'en sortir et passer AJAC en 3e année... or ça ne me plaît pas tant que ça. En effet, je préférerais encore redoubler et tout exploser () plutôt que de passer comme un morfale et d'être médiocre.

Seulement comment considère-t-on les étudiants qui redoublent ? si c'est pour voir ensuite toutes les portes se fermer devant moi, autant forcer le passage. Je précise que j'ai déjà un an de retard car j'avais fait un an de prépa.

Merci pour ce forum et pour vos avis éclairés ! 

Par **alex83**, le **27/04/2011** à **11:36**

Bonjour,

Difficile de vous aider. Redoubler ça peut être intéressant (encore qu'il faut vraiment tout éclater ensuite). Passer en minima, c'est une gageure qui peut : soit vous permettre de vous en sortir et de "tout casser" en M I et M II soit, de vous louper, et là, ça risque d'être ensuite difficile sur le plan universitaire...

L'autre jour je discutais avec un praticien (un avocat en vu sur Marseille), assez jeune (il avait la 30 ans) qui avait eu un parcours universitaire "laborieux" (1er année de justesse au rattrapage, deuxième année redoublée, troisième année de justesse ; après M 1 et M 2 assez bons) mais qui avait beaucoup d'activités extra scolaire : il était dans la presse etc, avait monté un journal : du coup il a choisis un M I et II NTIC et il s'en sort super bien aujourd'hui en tant qu'avocat. Donc bon, les notes ne font pas tout. Mais je dirais qu'elles "simplifient" les choses lorsqu'elles suivent...

Par **Simak**, le **27/04/2011** à **12:03**

Mais justement, nos profs nous ont fait comprendre que, notamment pour les masters II, il ne fallait pas compter y entrer sauf à avoir de très bonnes moyennes.. alors le redoublement n'en parlons pas.

Et votre exemple est trop particulier pour s'appliquer à moi : on peut dire que c'est un chanceux, non?

Non je suppose que je devrais tout faire pour passer en AJAC mais je n'aime pas avoir l'impression de forcer le passage, d'être illégitime, même si je compte travailler pendant les vacances.

Par **Camille**, le **27/04/2011** à **12:32**

Bonjour,

Et il manque un détail essentiel...

[quote="Simak":3exbks5x]

Je précise que j'ai déjà un an de retard car [u:3exbks5x]'avais fait un an de prépa[/u:3exbks5x].

...

J'avais pas mal réussi ma première année ([u:3exbks5x]sans me tuer au travail[/u:3exbks5x]) en terminant avec une moyenne de [u:3exbks5x]12[/u:3exbks5x] au second semestre.

Mais cette année ça ne va plus du tout, [u:3exbks5x]9[/u:3exbks5x] au premier semestre et pour le second je viens d'avoir mes notes de partiel blanc qui sont tout bonnement ...

[u:3exbks5x]catastrophiques[/u:3exbks5x].

[/quote:3exbks5x]

:ymdaydream:

A quoi attribuez-vous ces résultats ? 

Par **Yn**, le **27/04/2011** à **12:57**

Pour ma part, l'AJAC est un doublement qui ne dit pas son nom. L'AJAC ne fait que différer l'année de retard mais ne permet en aucun cas d'y échapper.

Je m'explique : pour être AJAC, il faut généralement valider un semestre de l'année considérée. Admettons que tu valides ton S4, tu vas donc devoir recommencer le S3 l'année prochaine, puis suivre le S6. Même si tu valides son S6, tu n'obtiendras pas ta licence.

Partant de là, soit, tu continues en M1 sur le même principe sachant qu'il n'est pas possible de continuer sur ce système en M2, soit tu devras occuper un semestre entier de ton temps

car tu n'auras plus rien à faire si tu as validé ton S6.

Au final, tu perdras une année. Il ne te reste plus qu'à bien bosser son S4 et espérer compensé, sinon il reste toujours la case des rattrapages...

Par **Simak**, le **27/04/2011** à **13:08**

:ymdaydream:

[quote:16j04mr5] A quoi attribuez-vous ces résultats ?  [quote:16j04mr5]

8)

Ah ah 

D'abord je suis un procrastinateur acharné (voilà c'est dit) et ensuite j'ai eu des problèmes personnels assez graves (sortez les violons) qui m'ont détourné de mon travail.

[quote:16j04mr5]Au final, tu perdras une année. Il ne te reste plus qu'à bien bosser son S4 et espérer compensé, sinon il reste toujours la case des rattrapages...[/quote:16j04mr5]

Non je ne pense pas parvenir à compenser l'ensemble.

Merci des réponses néanmoins qui me confortent dans mon idée de redoubler.. si je peux.

Par **alex83**, le **27/04/2011** à **13:14**

C'est souvent l'erreur qui est faite :

- ne pas se poser les bonnes question avant d'adopter telle comportement ou d'agir de telle manière...

Ça participe aussi de la maturité de chacun.

Par **Camille**, le **27/04/2011** à **13:26**

Re,

[quote="Simak":3c8f6f8r]

D'abord je suis un procrastinateur acharné (voilà c'est dit) et ensuite j'ai eu des problèmes personnels assez graves (sortez les violons) qui m'ont détourné de mon travail.

[/quote:3c8f6f8r]

Oui, mais avez-vous l'intention de changer ? Parce que sinon...

Parce que tout peut dépendre...

[quote="Simak":3c8f6f8r]

qui me confortent dans mon idée de redoubler.. si je peux.[/quote:3c8f6f8r]
... de la façon dont vous pensez organiser cette année dite "de redoublement" et que, moi, j'appellerais plutôt "année d'entretien/réparations/améliorations/embellissements", pour reprendre une terminologie tirée du droit immobilier, mais à condition de ne pas continuer à... "procrastiner" (ou même "procrastinationner"...), justement.
:ymdaydream:

Image not found or type unknown

Par **Simak**, le **27/04/2011** à **14:15**

[quote:3hfjismwf] Oui, mais avez-vous l'intention de changer ? Parce que sinon...[/quote:3hfjismwf]

Ah pas du tout, en fait je compte redoubler mon année mais pour faire [b:3hfjismwf]pire [b:3hfjismwf] (...)

[quote:3hfjismwf]... de la façon dont vous pensez organiser cette année dite "de redoublement" et que, moi, j'appellerais plutôt "année d'entretien/réparations/améliorations/embellissements"[/quote:3hfjismwf]

C'est exactement ça : j'ai eu de mauvaises notes à cause de ma motivation et parce que je me suis mal organisé. Je ne compte pas faire deux fois la même erreur.

[quote:3hfjismwf]C'est souvent l'erreur qui est faite : - ne pas se poser les bonnes question avant d'adopter tel comportement ou d'agir de telle manière... Ça participe aussi de la maturité de chacun.[/quote:3hfjismwf]

:D

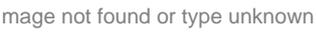
J'apprécie votre sollicitude à l'égard de ma maturité Image not found or type unknown mais ma motivation à redoubler est aussi fonction de la réponse à ma question première : en gros, peut-on réussir ses études de droit (L3/masters) si on a redoublé ?
Ou est-on considéré comme un moins que rien de toute manière ?

Par **Yn**, le **27/04/2011** à **14:23**

Doubler n'est pas la fin du monde, les milliers d'étudiants qui sortent diplômés des facultés de droit chaque année ne sont pas tous des génies. Le doublement en lui-même n'a pas une importance fondamentale, ce qui est important c'est que ce tu vas en tirer.

Par **alex83**, le **27/04/2011** à **14:56**

Jean-Louis Debré, président du Conseil Constitutionnel n'a pas son bac mais une capacité de

droit 

(oui bon tout le monde n'a pas la "chance" de s'appeler "Debré"... mais c'est pour dire, c'est pas parce que tu auras toujours 15 de moyenne que tu réussiras forcément mieux que celui qui a redoublé. Même si objectivement, il a plus de chance...)

Par **Camille**, le **27/04/2011** à **14:57**

Bonjour,
[quote="Yn":212h2nju]Doublé n'est pas la fin du monde[/quote:212h2nju]
Non seulement ça, mais ce peut être une chance...

A une condition, effectivement...
[quote="Yn":212h2nju]
c'est que ce tu vas en tirer.[/quote:212h2nju]
:wink:



Par **Camille**, le **27/04/2011** à **15:04**

Re,
[quote="Simak":3iko1u3a]
en gros, peut-on réussir ses études de droit (L3/masters) si on a redoublé ?
Ou est-on considéré comme un moins que rien de toute manière ?[/quote:3iko1u3a]
Supposons maintenant que vous fassiez ce que j'explique (et expliqué dans d'autres files) et
qu'à partir de cette année, et les suivantes, vous vous tiriez des notes
[barre:3iko1u3a]catastrophiques[/barre:3iko1u3a] [u:3iko1u3a]mirifiques[/u:3iko1u3a], vous
pensez qu'on va vous en vouloir longtemps ?
:-s



Par **Simak**, le **27/04/2011** à **15:07**

J'ai été traumatisé par le discours de certains profs...

Merci de vos réponses !

Par **Camille**, le **27/04/2011** à **15:12**

Bjr,

[quote="alex83":2f8ewfx4]Jean Louis Debré, président du Conseil Constitutionnel n'a pas son

bac mais une capacité de droit 

[/quote:2f8ewfx4]

Ben et l'autre ? Comment il s'appelle déjà ? Celui qu'a loupé Sciences Po, qu'a eu un diplôme d'avocat avec 10/20 à ce qu'on dit, plus divers avatars pas bien clairs, il avait pas redoublé sa sixième, des fois ?

Nicolas Sarcome de Kaposi, un nom comme ça... Ah là là, mon Alzheimer qui me reprend...

8-x



Par **Camille**, le **27/04/2011** à **15:14**

Bjr,

[quote="Simak":2c8cc4o0]J'ai été traumatisé par le discours de certains profs...

[/quote:2c8cc4o0]

Ben oui, hein, dans le lot, il y en a toujours quelques-uns à ne pas supporter d'avoir raté leurs propres études.

:arrow: :arrow: :arrow: :arrow:

Bon, là, je 

:ymdevil:



Par **alex83**, le **27/04/2011** à **15:15**

Vrai.

Reportage intéressant hier soir d'ailleurs à son sujet !

EDIT :

C'est normal, les prof ne peuvent pas dire, déontologiquement -j'allais dire, "redoublez c'est miiiiieeuuxx !!"...

:wink:

Image not found or type unknown